



Gérard PERRON  
Conseiller général  
du Morbihan

Maire  
d'Hennebont

## LE MOT DU MAIRE

La sécurité au quotidien est une préoccupation majeure de la municipalité. C'est pourquoi la ville a choisi, dès 2008, conformément à la législation, de se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde et d'un document Communal sur les Risques Majeurs.

Le PCS prévoit l'organisation des moyens de secours en cas de catastrophes, naturelles ou

technologiques ; le DICRIM sert à informer la population sur les bons gestes à faire. Bien informé, chacun sera à même de se préparer de façon responsable et citoyenne, aux cinq risques majeurs identifiés sur le territoire de la communes.

Gérard PERRON

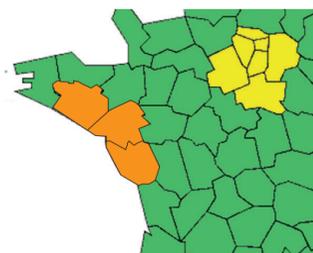


## LE RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE



## LE RISQUE SISMIQUE

Ce risque concerne toute la ville. Il peut prendre plusieurs formes : tempête, canicule, grand froid...



Les cartes de vigilances sont diffusées sur le site [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) et relayées par les radios, les télévisions et la presse écrite. Voir aussi le guide vigilance « Dangers météorologiques : vous avez un rôle à jouer », téléchargeable sur le même site.

Dès le niveau orange, adoptez un comportement prudent.

Voici un exemple de la carte diffusée sur le site de Météo France à l'adresse ci-dessous:

<http://france.meteofrance.com/vigilance/Accueil>

### LES BONS GESTES À RETENIR :



Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche



Écoutez la radio  
Fréquences :  
France-Inter (88.6)  
France-Info (105.5)



## L'ALERTE

### Savoir reconnaître une alerte

En cas d'évènement nécessitant une mise à l'abri, l'ALERTE sera donnée par les sirènes. Pour information celles-ci sont testées chaque premier mercredi du mois à midi.

#### DEBUT DE L'ALERTE



#### FIN DE L'ALERTE



Selon la nature de l'évènement, l'alerte peut être donnée par différents moyens :

- Sirènes de la Basilique et de l'Espace Beaufort.
- Messages diffusés par des véhicules sonorisés.
- Messages sur les panneaux de signalisation (en cas d'inondation).
- Radio, télé, ou tout autre moyen de communication.

### IMPORTANT :

Comment savoir à quel risque on est confronté si la sirène se déclenche ?

La Mairie dispose dorénavant de véhicules équipés de haut-parleurs capables de prévenir les citoyens d'un péril imminent.



## LE RISQUE INONDATION



Ces prescriptions concernent essentiellement les riverains situés en zone inondable. A Hennebont, une inondation peut être due soit à une augmentation du débit du Blavet, provoquée par des pluies importantes et durables, soit à une tempête associée à un fort coefficient de marée (phénomène de submersion marine).

### Dès l'alerte :

- Tenez-vous informé de l'évolution de la situation (radio, communiqués de la Mairie).
- Effectuez les gestes essentiels : fermez portes, fenêtres et réhaussez les meubles.
- Mettez à l'abri les objets de valeur et les produits polluants.
- Faites une réserve d'eau potable.
- Coupez si nécessaire le gaz et l'électricité.

### Après l'alerte :

- Pour évaluer les dégâts : faites-vous accompagner, et porter des protections contre les risques de pollution (gants)...
- Ne rétablissez l'électricité que si l'installation est sèche.
- Aérez et désinfectez les pièces.
- Assurez-vous que l'eau du robinet est potable (Mairie).
- Détectez les anomalies affectant la construction et faites vérifier l'état général du bâtiment.

### LES BONS GESTES À RETENIR :



Fermez la porte et les aérations



Montez immédiatement dans les étages



Écoutez la radio  
Fréquences :  
France-Inter (88.6)  
France-Info (105.5)



Coupez l'électricité et le gaz



Ne téléphonez pas (risque de saturation du réseau).



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : Les enseignants connaissent les consignes de sécurité. Ils les mettront à l'abri.



## LE RISQUE RUPTURE DE BARRAGE



Le risque de rupture du barrage de Guerlédan, vu sa structure, est quasiment improbable. Pour Hennebont, le temps d'arrivée de l'onde de submersion a été évalué à 7h00 (zone de Langroix) pour une hauteur d'eau atteignant au maximum 7m.

### Au signal d'alerte :

- Gagnez immédiatement les points hauts les plus proches ou les étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide.
- Ne prenez l'ascenseur.
- Ne revenez jamais sur vos pas.
- N'allez pas chercher ses enfants à l'école

### LES BONS GESTES À RETENIR :



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : Les enseignants connaissent les consignes de sécurité. Ils les mettront à l'abri.



Gagnez immédiatement les hauteurs



Montez immédiatement dans les étages

### LES BONS GESTES À RETENIR :



Abritez-vous sous un meuble solide



Éloignez-vous des bâtiments

### Après la première secousse :

- N'allumez pas de flamme et ne fumez pas. En cas de fuite de gaz, ouvrez les fenêtres et les portes et prévenez les autorités.
- Evacuez le plus rapidement possible les bâtiments : il peut y avoir d'autres secousses.
- Ne prenez pas l'ascenseur.
- Éloignez-vous de tout ce qui peut s'effondrer.
- Éloignez-vous des zones côtières, même longtemps après, en raison d'éventuels raz-de-marée.
- Ne téléphonez pas sauf en cas d'urgence : laissez le réseau disponible pour les services de secours.
- Ne touchez pas aux câbles tombés à terre.
- Ne pénétrez jamais dans les maisons endommagées.
- Écoutez la radio.

### LES BONS GESTES À RETENIR :



Écoutez la radio  
Fréquences :  
France-Inter (88.6)  
France-Info (105.5)



Coupez le gaz et l'électricité



Évacuez le bâtiment



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école  
Les enseignants connaissent les consignes de sécurité. Ils les mettront en sécurité

## LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD)

Compte tenu de la diversité des produits transportés et des destinations, un accident de TMD peut survenir pratiquement n'importe où à Hennebont et provoquer un nuage toxique.

### Si vous êtes témoin d'un accident :

- Donnez l'alerte (Sapeurs Pompiers : 18 ou 112 ; Police ou Gendarmerie : 17) en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes.
- S'il s'agit d'un accident de camion, identifiez sans vous exposer, le numéro du produit et le code de danger figurant sur les plaques orange situées à l'avant et à l'arrière du véhicule.

- Si un nuage toxique vient vers vous : fuyez la zone dangereuse en quittant l'axe du vent ; sinon mettez-vous à l'abri dans un bâtiment (confinement) ou quittez rapidement la zone dangereuse.
- En cas d'irritation lavez-vous et si possible changez de vêtements.

### Si vous entendez la sirène ou sur consignes des autorités :

- Rejoignez le bâtiment le plus proche (si le nuage toxique vient vers vous, fuyez la zone dangereuse en quittant l'axe du vent).
- Confiniez-vous, c'est-à-dire bouchez toutes les entrées d'air : portes, fenêtres, aérations, conduits de cheminée ; coupez la ventilation.
- Ne fumez pas, ne cherchez pas à rejoindre les membres de votre famille (ils se sont eux aussi protégés)
- Éloignez-vous des portes et des fenêtres.
- Ne téléphonez pas inutilement (évités d'encombrer les lignes nécessaires aux services de secours)
- En cas d'irritation se laver et si possible se changer de vêtements.
- Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.
- Écoutez la radio.

### LES BONS GESTES À RETENIR :



Bouchez toute les arrivées d'air



Écoutez la radio  
Fréquences :  
France-Inter (88.6)  
France-Info (105.5)



Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche



Ne téléphonez pas sans nécessité absolue.



Ne fumez pas.



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école  
Les enseignants connaissent les consignes de sécurité. Ils les mettront à l'abri.

## LE RISQUE PANDÉMIE

Une pandémie est une épidémie qui s'étend à la quasi-totalité d'une population d'un ou plusieurs continents, voire dans certains cas, de la planète entière.  
Pour en savoir plus : 08 25 302 302.

**Si je suis malade, dès les premiers symptômes :** fièvre, courbatures, difficultés respiratoires

- Je ne me déplace pas directement à l'hôpital.
- J'appelle mon médecin pour être, en fonction de mon état, conseillé ou pris en charge.
- Je m'isole pour éviter de contaminer les autres.
- Je limite au maximum les visites et les contacts avec mes proches.
- Je ne les embrasse pas, j'évite de leur serrer la main.
- En leur présence je porte un masque, j'aère mon domicile.

GRIPPE A (H1N1)

### DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION



LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE



UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER POUR ÉTERNUER OU TOUSSER, PUIS JETEZ-LE DANS UNE POUCELLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS



EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX, APPELÉZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT OU LE 15

POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302

www.pandemie-grippale.gouv.fr



### LE PACK DE SÉCURITÉ

- Radios à piles.
- Matériel de confinement (ruban adhésif, serpillières ou tissus pour colmater le bas des portes).
- Nourriture (aliments non périssable ou déshydratés, barres énergétiques, conserves).
- Papiers personnels.
- Argent (liquide).
- Médicaments (traitements quotidiens).
- Cage de transport pour animal domestique.
- Piles de rechange.
- Lampe(s) de poche.
- Eau (au moins 2 litres / personne).
- Couvertures.
- Trousse de premiers soins.
- Clés supplémentaires pour la voiture et la maison.
- Vêtements.
- Ouvre-boîte et couteau.
- Trousse à outils.

### POUR EN SAVOIR PLUS

#### Mairie d'HENNEBONT

02.97.85.16.16  
Hôtel de ville d'Hennebont  
Place Foch  
56700 HENNEBONT  
<http://www.ville-hennebont.fr>

#### Préfecture du Morbihan

Tél : 02.97.54.84.00  
Cabinet – Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC)  
02.97.54.86.02  
Place du Général de Gaulle – BP 501  
56019 VANNES CEDEX

#### Centre départemental de Météo France

Immeuble Irus, rue Henri Becquerel  
CP 39 – 56038 VANNES Cedex  
02.97.68.38.80  
Prévisions par répondeur  
08.92.68.02.56  
32.50

Portail National de la Prévention des Risques Majeurs : <http://www.prim.net.fr>

### NUMEROS UTILES

Pompiers 18  
Numéro Européen des Secours 112  
Gendarmerie/ Police 17  
Samu 15

Préfecture 02.97.54.86.02  
Météo départementale 32.50  
Urgence dépannage gaz 08.10.43.30.56  
Urgence dépannage électricité 02.97.81.46.20

Ville d'Hennebont / Juin 2009 / DICRIM



Ville d'Hennebont  
Juin 2009 ↗



# RISQUES MAJEURS

Apprenons les bons réflexes !

! L'ALERTE

☁ LE RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE

🌊 LE RISQUE INONDATION

📊 LE RISQUE SISMIQUE

🌊 LE RISQUE RUPTURE DE BARRAGE

🚚 LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD)

🦠 LE RISQUE PANDÉMIE

**DICRIM** Document Communal d'information sur les Risques Majeurs

DOCUMENT  
A CONSERVER